

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE Du 9 juin 2021 au LAVANDOU (83)

Séance ouverte à 19 heures 15

PRESENTS :

BALLERY Georges, BALLERY Michèle, DELOOR Michel, DELOOR Mireille, DONNIO René, DONNIO Yvette, IORG Daniel, IORG Véronique, MASSIMINO Gérard, MASSIMINO Bernadette, TESSEDRE Robert, TESSEDRE Nadine, LEGUY Jean-Claude, MESSIN Gilbert, PLANTIN Bob, LE GLEUT Régine.

ABSENTS EXCUSES :

ZOETE André, MARCANTOGNINI Fausto, MARCANTOGNINI Chrystel.

Présence de Monsieur BERNARDI Gil, Maire du Lavandou et de son adjoint aux sports Monsieur BERGER Roland.

Monsieur Donnio René, organisateur de l'événement, nous souhaite la bienvenue. Il remercie Monsieur le Maire et son adjoint de leur présence. Il présente les membres de l'association et énumère les palmarès de : Le Gleut Régine, Deloor Michel, Leguy Jean-Claude, Messin Gilbert et Ballery Georges.

Monsieur Ballery Georges remercie à son tour la présence du Maire et de son adjoint. Depuis la création de l'A.I. L, c'est la première fois que nous avons l'honneur de recevoir un Maire lors de notre rassemblement. Compte tenu de son emploi du temps très chargé, il s'excuse de ne pas suivre la totalité de nos travaux. De ce fait, le Président propose de lui remettre la plaquette d'honneur de notre association, afin de le libérer pour d'autres obligations.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Modification des statuts (Article 10)

Le vice-président présente la modification de l'article 10

Les candidats au Conseil d'Administration doivent faire acte de candidature par courrier ou mail, à l'adresse du siège social, avant l'expiration du délai de trente jours précédant la date de l'Assemblée Générale. Ils doivent être majeurs, jouir de leurs droits civiques. Cette candidature est considérée recevable après l'avis émis par le Bureau Directeur.

- Peuvent siéger au Conseil d'Administration tout membre adhérent.
- Peuvent siéger au Bureau seulement les « Internationaux » (membres ayant pris part à des sélections internationales.
- Ne peuvent être élues au Conseil d'Administration :
 - Les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales.
 - Les personnes de nationalité étrangère.
 - Les personnes qui ne sont pas membres depuis une année minimum à jour de la cotisation à la date de l'élection
- Les membres sortants sont éligibles à la condition de faire acte de candidature

16 Votants.

Vote d'adoption : Adopté à l'unanimité.

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

- Procès-verbal de l'A.G. 2019 à Prémanon.

Adoption à l'unanimité 16 voix

Rapport moral du président Georges BALLERY :

- Après une année en sommeil obligé, du fait du COVID 19, nous voici enfin réunis, après maintes difficultés, et malheureusement en petit comité ! Notre dernière A.G. remonte à 2019, à PREMANON (JURA), puisqu'elle ne put se tenir en 2020, pour raison majeure.

Mais, les lutteurs étant réputés tenaces, nous avons maintenu notre lieu de rencontre au LAVANDOU, comme prévu initialement en 2020 : d'une part pour remercier Yvette et René DONNIO de s'être tant investis depuis 2 ans, d'autre part, pour maintenir les réservations (avec versements d'acomptes) auprès des différents organismes (hôtel, restaurants, autocar, bateaux).

Nous avons été contraints de repousser de 2 semaines, mais nous sommes aujourd'hui ensemble, avec moins de restrictions sanitaires.

Notre effectif a diminué par rapport aux années passées, certains ayant encore l'appréhension de sortir, de se déplacer, à cause de ce virus qui circule toujours, et cela nous le comprenons.

Nous espérons que l'année 2022 sera plus favorable et que nous pourrons tous nous retrouver.

- Nous avons une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés, au cours de ces 2 dernières années : Michel MARLEUX, Jean-Georges HILD, ancien Trésorier de la F.F.L., Michèle COMMUNIAU, ancienne secrétaire de la F.F.L., Maurice SAUVAGEOT, Denise JEANTY, René JALABERT. Tous ont été ou étaient membres de notre Association.

- Vous n'êtes pas sans savoir que la Fédération Française de LUTTE (F.F.L.) a renouvelé, en décembre 2020, son Conseil d'Administration. Lionel LACAZE en est le nouveau Président. L'A.I.L. y est bien représentée avec : Daniel EMELIN, Conseiller auprès du Président, Régine LE GLEUT, Responsable de l'Arbitrage, Chrystel MARCANTOGNINI, Robert AIT BRAHAM et parmi les Cadres Techniques : Thierry BOURDIN et Franck ABRIAL. Souhaitons à cette nouvelle équipe de savoir redresser les finances, laissées en rouge par l'ancien Président, et redynamiser notre Fédération.

- Les J.O. de TOKYO, prévus en 2020 et reportés, se tiendront cet été du 23 JUILLET au 8 AOUT.

Si vous avez consulté le site de l'A.I.L., vous avez pu lire que KHADJIEV, qui avait gagné son billet lors des Championnats du Monde de 2019, a été déclassé pour cause de dopage. Seules, Koumba LARROQUE et Mathilde RIVIERE ont décroché leur qualification, la première lors du Tournoi Européen de BUDAPEST (HON) en mars, la seconde au cours du dernier Tournoi Mondial de Qualification en BULGARIE en Mai. La FRANCE ne sera donc pas représentée ni en GRECO ni en LIBRE. Une « première » pour la Lutte Masculine !

Serge DAMIENS, membre de l'A.I.L., a été retenu par l'U.W.W. (Fédération Internationale de Lutte), pour officier en tant qu'arbitre aux J.O. de TOKYO.

- Notre Association fête cette année ses 25 ans :

Elle est créée en 1984 par Jean-François COURT, sous l'appellation « *Amicale des Internationaux* ».

Elle est interrompue, puis en 1991 Marcel MONIER organise un rassemblement des « *Anciens lutteurs* »

En 1993, Calixte DELMAS et Michel DELOOR reprennent l'Amicale des Internationaux créée par Jean-François COURT.

En 1996, fusion de l'« Amicale des Internationaux » et des « Anciens Lutteurs » et création officielle de l'« Association des Internationaux de Lutte » « A.I.L. », par Calixte DELMAS, Michel DELOOR et Georges BALLERY.

16 votants

Adoption à l'unanimité du rapport moral du Président

Approbation :

Nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice 2020 après lecture du bilan financier détaillé.

16 votants

Approbation des comptes à l'unanimité

NOMINATION D'UN PRESIDENT DE SEANCE :

- Madame DELOOR Mireille est nommée Présidente de séance

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Sont candidats : BALLERY Michèle

BALLERY Georges

DELOOR Michel

DONNIO René

LE GLEUT Régine

LEGUY Jean-Claude

MARCANTOGNINI Fausto

MASSIMINO Gérard

ZOETE André

16 votants

Tous les candidats sont élus à l'unanimité (16 voix)

ELECTION DU PRESIDENT :

Les élus se réunissent pour élire le président

Monsieur BALLERY Georges est présenté comme Président par le Conseil d'Administration.

Election devant l'assemblée générale.

(Bob PLANTIN s'étant retiré) 15 votants.

Monsieur Georges BALLERY est élu Président à l'unanimité (15 voix)

Les membres du C.A. se réunissent pour désigner les différents postes

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Président d'honneur DELMAS Calixte

- Président d'honneur DUSSON Michel

BUREAU

- Président BALLERY Georges

- Vice-président délégué aux finances DELOOR Michel
- Vice-président ZOETE André
- Secrétaire Générale & Trésorière adjointe LE GLEUT Régine
- Membre LEGUY Jean-Claude
- **MEMBRES du C. A.**
- Membres MARCANTOGNINI Fausto
- DONNIO René
- Membre en charge de l'informatique MASSIMINO Gérard
- Membre en charge de la communication BALLERY Michèle
- * Reste un poste vacant.

COTISATIONS :

Pas de changement, Adhérent : 35 €
 Conjoint : 20 €

REPRESENTATION DE L'« A.I.L. » à la « F.F.L.D.A. »

LE GLEUT Régine et MARCANTOGNINI Chrystel seront nos représentantes.

QUESTIONS DIVERSES :

Qui veut organiser la sortie 2022 ?

- LE GLEUT Régine présente sa candidature pour cette organisation dans sa région natale, la **BRETAGNE**.
 L'assemblée donne son aval à l'unanimité.

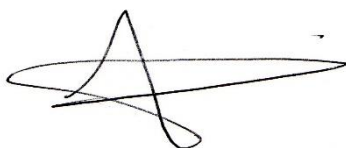
RECOMPENSES :

Plaquettes de L'A.I.L. remise à :

- Régine LE GLEUT, Arbitre Internationale, compte tenu de sa longévité dans le Haut Niveau (5 Jeux Olympiques et diverses fonctions au sein de la Fédération Internationale, membre du Conseil d'Administration de la F.F.L.D.A.)
- René DONNIO, pour son investissement et sa disponibilité

L'Assemblée Générale est levée à 20h30, les membres sont conviés à prendre le pot de l'amitié

Régine LE GLEUT
 Secrétaire Générale



Georges BALLERY
 Président

